



Somme d'argent versée après décision de justice

Par **1marie7**, le **21/11/2009** à **10:29**

Bonjour,
on frère a été victime d'un accident de la route. Une tierce personne a été reconnue coupable et une somme d'argent doit nous être versée. Nous avons signé les documents en septembre et depuis l'avocat nous dit qu'il faut attendre que l'argent soit débloquée. Est-ce normal ? Combien de temps allons nous attendre ? Celà fait déjà 5 ans que mon frère nous a quitté. Merci pour vos réponses.